



## SWORD GROUP

### > Contacts SWORD GROUP

Jacques MOTTARD  
Président Directeur Général

Stéphanie DESMARIS  
Chargée de Communication  
+ 33 (0) 472 85 37 45  
sdesmaris@sword-group.com

Siège social : 9 avenue Charles de  
Gaulle - 69370 Saint Didier au Mont  
d'Or

Communiqué disponible sur  
www.sword-group.com,  
www.companynews.com,  
www.boursorama.com et  
publié également au BALO  
du 19 mars 2007

### > A propos de SWORD GROUP

Créé en décembre 2000  
Président fondateur : Jacques  
MOTTARD  
1 501 collaborateurs au 31/12/2006  
Eurolist Compartiment B  
Code Isin Actions : FR0004180578  
Segment Next Economy  
ICB : 9533 Computer Services  
IT CAC, CAC Small 90, CAC Mid and  
Small 190 et SBF 250

### > Prochain communiqué :

Chiffre d'affaires Q1-2007, le 17 avril  
2007



## AVIS DE REUNION VALANT AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs les Actionnaires sont informés qu'ils sont  
convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire le :

**Lundi 30 avril 2007, à 10 heures**

Au siège social,  
A SAINT DIDIER AU MONT D'OR (69370)  
9, Avenue Charles de Gaulle

à l'effet notamment d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31  
décembre 2006.

### MODALITES :

Les demandes d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour  
doivent être envoyées dans le délai de dix jours à compter du présent avis.

Ce présent avis vaut avis de convocation sous réserve qu'aucune  
modification ne soit apportée à l'ordre du jour à la suite de demande  
d'inscription de projets de résolutions présentés par les actionnaires.

Tout actionnaire a la faculté de poser des questions écrites. Celles-ci doivent  
être envoyées dans les délais légaux au siège social de la Société par lettre  
recommandée avec demande d'avis de réception adressée au Président du  
Conseil d'Administration ou par voie électronique à l'adresse suivante :  
[sdesmaris@sword-group.com](mailto:sdesmaris@sword-group.com).

Tout actionnaire peut participer à l'assemblée générale personnellement ou  
par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions.

Seuls seront admis à l'assemblée, à voter par correspondance ou à s'y faire  
représenter, les actionnaires qui auront justifié de leur qualité :

**En ce qui concerne les titulaires d'actions nominatives :** par l'inscription  
desdites actions en compte nominatif pur ou administré au troisième jour  
ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris ;

**En ce qui concerne les titulaires d'actions au porteur :** par le dépôt à la  
Société Générale, division titres émetteurs, 32 rue du Champ de Tir, 44312  
NANTES CEDEX 03, d'une attestation d'un intermédiaire habilité constatant  
l'enregistrement comptable des titres au troisième jour ouvré précédant  
l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Les actionnaires pourront se procurer un formulaire unique de vote par  
correspondance ou par procuration, au siège social.

Les demandes de formulaire unique pour voter par correspondance doivent  
être effectuées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, et  
parvenir à la société six jours au moins avant la date prévue de l'assemblée.

Les indications de vote ne seront prises en compte que si les formulaires  
dûment remplis parviennent à la société trois jours au moins avant la réunion  
de l'assemblée.